

Capbreton
Soorts-Hossegor
Seignosse
Soustons
Vieux-Boucau
Messanges
Moliets-et-Maâ

Le Journal des Propriétaires de la Côte Sud des Landes

N° 63 - Septembre-Octobre 2004 - 4,50 €

Bimestriel - 27 €/an

Edito

Chers lecteurs,

Les élus locaux sont habitués au débat démocratique dans leurs communes. A MACS, la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud, ils font l'apprentissage de la démocratie communautaire. Et il y a quelques balbutiements. On ne reviendra pas sur l'épisode douloureux de la fiscalité... Aujourd'hui, il s'agit de statuer sur l'implantation du futur centre aquatique de MACS. Un projet ambitieux qui coûtera entre 7 et 10 millions d'euros. Il ne s'agit pas de se tromper quand on prend la décision d'un tel investissement et on sent bien que quelques délégués en sont effrayés. La décision, qui devait être prise au 30 août, a été repoussée d'un mois au grand soulagement de quelques-uns.

Cet été a vu, comme chaque année, la tenue des AG des principales associations de propriétaires de la Côte Sud. La SPSH, à Hossegor, fidèle à sa tradition d'ingénierie, propose une solution technique pour le désensablement du lac et prépare un livre blanc de prospective sur Hossegor en 2020. A Seignosse, l'association des résidents de Seignosse-Océan, échaudée par la hausse de l'imposition de l'an dernier, voudrait étudier la possibilité de récupérer localement le ramassage des ordures ménagères confié à MACS. Quant à l'association des propriétaires de Port d'Albret, son président emblématique Marcel Tessier passe le témoin à son vice-président. Toute l'assemblée lui a rendu un hommage auquel nous nous associons eu égard aux excellentes relations que nous avons toujours entretenues. On ne peut oublier les trois noyades de cet été à Messanges. Insistons seulement sur le fait qu'elles ont eu lieu en dehors des heures de surveillance et en dehors des zones surveillées.

Claude Fouchier

Capbreton

Le futur visage du front de mer



Luc ARSENE-HENRY + Alain TRIAUD
Architectes associés

Le projet de rénovation de l'établissement de bains de mer.

MACS

Décision reportée pour le centre aquatique

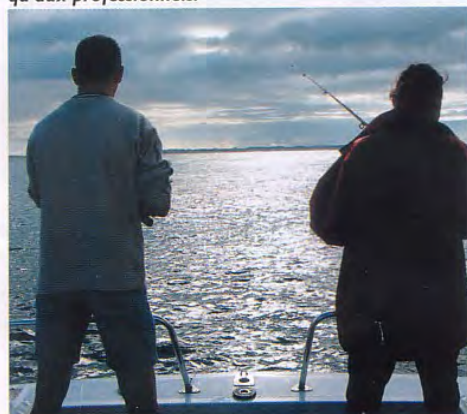
Associations

Les AG des associations de la Côte Sud

Aquitaine Landes Récifs

L'opération «Grand Bleu» sabotée

SEIGNOSSE – L'Association pour la promotion du tourisme pêche (AFTP) s'adresse aussi bien aux vacanciers qu'aux professionnels.



HOSSEGOR – La décoration intérieure du club-house du golf a été entièrement refaite.



Arrêt forcé de l'opération «Grand Bleu»

Déjà repoussée par l'arrivée du pétrole du *Prestige* l'année dernière, la tentative d'implantation d'huîtres en pleine mer par Aquitaine Landes Récifs est une nouvelle fois contrariée.



En ce 27 juillet, la mer est calme et le soleil radieux lorsque le *Piccolo*, ancien bateau de pêche professionnelle racheté par Aquitaine Landes Récifs (ALR), quitte le port de Capbreton. Pour sa troisième sortie de la saison, l'association qui implante des récifs artificiels dans l'océan a pour objectif de localiser la cage à huîtres immergée en février 2002. L'opération «Grand Bleu» visait alors à observer le comportement des huîtres en pleine mer afin d'améliorer la qualité de la production. Hélas, les premières poches immergées n'avaient pas permis de tirer beaucoup de conclusions. En novembre 2002, elles avaient dû être relevées en prévision de l'arrivée du pétrole du *Prestige*.

Maintenant que les hydrocarbures ne menacent plus la santé des coquillages, ALR est bien décidée à relancer l'opération. Encore faut-il retrouver la cage... «Nos deux précédentes sorties ne nous ont pas permis de la localiser», révèle Gérard Fourneau, président d'ALR. Pourtant, l'association dispose de ses coordonnées précises. Mais sous l'eau, les plongeurs ne voient rien. L'hypothèse la plus plausible est qu'un «bateau l'ait déplacée accidentellement». Mais pour faire bouger une structure métallique d'une tonne arrimée à quatre buses en béton pesant également une tonne chacune, il faut «un bateau de forte puissance». Or de tels bâtiments ne sont pas autorisés à l'en-

droit où se trouvait la cage initialement...

Retrouvée 40 m plus loin

Après une demi-heure de navigation, le *Piccolo* arrive à l'aplomb du récif artificiel de Capbreton. C'est près de lui qu'avait été fixée la structure métallique il y a deux ans. Les trois plongeurs du jour, Muriel Barrère, Jean Celestrino et Guy Pages, reprennent l'exploration sous-marine. Restés dans le bateau, Gérard Fourneau et Jean Dardy, le capitaine, suivent leur évolution grâce aux bulles d'air remontant à la surface de loin en loin.

Longtemps ces bulles sont le seul signe de leur présence sous l'eau. Puis au bout de quarante minutes, une sorte de bouée orange, appelée parachute, crève la surface de l'eau. Les plongeurs ont retrouvé la cage et indiquent sa position. Jean Dardy se précipite vers son GPS pour noter ses coordonnées. La cage se situe désormais à une quarantaine de mètres de son emplacement d'origine !

Une dizaine de minutes plus tard, après avoir respecté les seuils de décompression, les trois plongeurs remontent à bord du *Piccolo*. Les nouvelles qu'ils ramènent des profondeurs ne sont pas bonnes. Comme le montre le film tourné par Muriel Barrère, grâce à une caméra étanche, la cage a été arrachée à ses buses et traînée sur le fond. Elle est maintenant à

l'envers et tordue. Par endroits, des morceaux de filets de pêche sont restés accrochés à la structure. D'après l'analyse visuelle, il s'agit de filets de bolincheur (navire de pêche qui attrape anchois, maquereaux et sardines au moyen d'une senne tournante). L'hypothèse de Gérard Fourneau semble donc se confirmer. Les bolincheurs ne sont pas autorisés à pêcher si près des côtes, mais certains ne respectent pas la règle. L'année dernière, quelques-uns ont été vus au large de Moliets. Et le 21 juillet dernier, le comité local de pêche de Bayonne en a repéré à Biarritz.

Fort de ces constatations et film à l'appui, l'association a décidé de porter plainte contre X pour détérioration de son bien. Alors que la réimplantation d'huîtres en pleine mer était imminente, cet incident la repousse à une date indéterminée. «Il faut attendre de voir l'état de la cage.» Gérard Fourneau espère que l'*Aquitaine Explorer*, le navire de la Direction générale de l'armement, acceptera de la retourner et de la relever. «Il faut savoir si les portes de deux mètres de large qui empêchent les poches d'huîtres de sortir sont encore utilisables.» Si elles ne le sont plus, il faudra refaire une nouvelle cage. Mais l'association ne veut pas encore y penser. Cette éventualité représenterait, en effet, un très lourd investissement.

La cage lors de son immersion (photo de gauche) et telle qu'elle a été retrouvée, à 40 m de son emplacement d'origine. (photos ALR)

